



Agression par un co-locataire de chambrée dans une ERP

Par **Sandy 47**, le **27/03/2013** à **00:41**

bonjour.[smile9]

mon compagnon est en formation dans une ERP (École de reconversion professionnelle). Il est **handicapé** car **amputé** de la jambe gauche. Il a une prothèse.

Les chambres dans lesquelles les élèves sont logés sont en fait une **grande pièce séparée par une salle de bains communes aux 2 chambres.**

Le "co-locataire" de mon compagnon est une personne **agressive** avec tout le monde : élèves masculins, féminins, professeurs, agents d'entretien....

Un soir, alors qu'il venait de me téléphoner, vers 21h30, son "co-locataire" est **venu l'agresser verbalement et physiquement** dans sa chambre : mon compagnon s'est défendu et, j'avoue, a peut-être tapé un peu fort....

Aujourd'hui, ce "coloc" a porté **plainte pour agression + pour mise en danger ; en effet, il dit être allergique au tabac et que mon compagnon fume ds sa chambre** (totalement faux) et que cela le dérange...!!

Il faut tout de même savoir que ce coloc fume et pas que des cigarettes...

Mon compagnon a alors porté plainte lui aussi pour agression + plainte contre le directeur de l'école qui savait que ce coloc était infect avec tout le monde (par exemple la personne qui occupait la chambre avant mon compagnon s'est retrouvé ne pas pouvoir utiliser la salle de bains communes avec cet homme agressif, car ce dernier avait réussi à condamner la porte de son côté !), et qu'il n'a pas réagi face à ce comportement agressif.

On a conseillé à mon compagnon de faire un **"courrier" demandant à son coloc qu'il fournisse une preuve de son allergie, par un laboratoire agréé "neutre"** (je ne sais plus la formule exacte)...

Quelqu'un peut-il nous aider, mon compagnon et moi-même, nous donner quelques bons conseils et, éventuellement, comment peut finir cette affaire ??

Nous avons vraiment besoin d'aide, de réponses efficaces, car nous n'en pouvons plus de

cette situation....

Merci d'avance

Cordialement

Sandy 47